

22^{ème} édition du Trial des Vestiges.

La 22^{ème} édition du Trial des Vestiges aura lieu les 30 et 31 août 2014 à Vulliens près de Moudon. Ce Trial « à l'ancienne » est unique en suisse, en effet, le règlement différencie les motos selon leurs années de construction et privilégie les coureurs les plus âgés avec un système de bonus-malus. Nous verrons donc évoluer dans la catégorie Vestiges des motos des années 50 à 65, les motos Anciennes sont des années 66 à 85 environ (2 amortisseurs arrière) et enfin, les motos Actuelles, qui sont aussi acceptées, mais le coureur doit avoir au moins 30 ans !

Le parcours d'une longueur totale de 15 km est divisé en 2 boucles, l'une située principalement sur le canton de Vaud et l'autre sur Fribourg ! Ces 15 km seront à faire 2 fois le samedi et 2 fois le dimanche. C'est dans les « zones » que les coureurs sont jugés, il faut en effet franchir une portion du parcours sans poser le pied à terre. Le coureur qui aura le moins de point sur le total des 4 tours sera vainqueur. Lors des dernières éditions, 5 à 7 nations étaient représentées par 150 à 200 pilotes.

Cette fête du Trial débutera le vendredi 29 août dès 19 h.30 avec un repas ouvert à tous (restauration chaude et snacks à prix sympa). Une animation musicale sera assurée par Kevin et Olivier, deux jeunes du village. Le samedi, la compétition démarre à 11 h.30 pour se terminer vers 17 h.30. Le soir, après un apéro offert, un repas comprenant jambon et choix de salades sera proposé. Puis, un bar et de la musique avec Kevin et Olivier pour bien terminer cette journée.

Le dimanche, la compétition reprend ses droits dès 10 heures pour le troisième et quatrième tour avec de nouvelles zones à parcourir sous le contrôle attentif des commissaires. Vers 16 h.15, une démonstration sera proposée sur place en attendant les résultats qui devraient être donnés vers 17 h.

Nous vous attendons tous à Vulliens et sur le parcours pour applaudir ces coureurs venus parfois de très loin, pour les suivre dans les zones ou pour profiter de notre cantine qui sera ouverte tout le week-end. Dans l'attente de ce rendez-vous, vous pouvez également prendre connaissance de tous les renseignements utiles sur notre site Internet : www.trial-moudon.ch

J.-P. Meyer